



REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN COMMUNICATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT (RIRCED)

Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),
Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP
Modifiée par l'Arrêté N° 2013-044/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP

Sous la direction du :
Pr Gabriel C. BOKO &
Dr (MC) Innocent C. DATONDJI



Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin.

Vol 1, N°08 – NOVEMBRE 2018, ISSN 1840 - 6874

REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN COMMUNICATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT (RIRCED)

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN
(IUP),**

Autorisation : N° 2011 - 008/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP
Modifiée par l'Arrêté N° 2013-044/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP

Site web : www.iup-universite.com

Sous la Direction du :

**Pr Gabriel C. BOKO &
Dr (MC) Innocent C. DATONDJI**

Vol 1, N°08 – Novembre 2018, ISSN 1840 - 6874



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin.**

REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN COMMUNICATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT (RIRCED)

Copyright : IUP / Africatex média

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 – 6874

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, République du Bénin.**

Impression

**Imprimerie Les Cinq Talents Sarl,
03 BP 3689, Cotonou République du Bénin
Tél. (+229) 21 05 33 16 / 97 98 19 23.**



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin.
Novembre 2018**

RIRCED

**REVUE INTERNATIONALE DE
RECHERCHE EN COMMUNICATION,
EDUCATION ET DEVELOPPEMENT**

Vol. 1, N° 08, Novembre 2018, ISSN 1840 – 6874

COMITE DE REDACTION

- Directeur de Publication :

Pr Gabriel C. BOKO,
Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Institut de Psychologie et de Sciences de
l'Education, Faculté des Sciences Humaines et
Sociales (FASHS), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef :

Dr (MC) Innocent C. DATONDI,
Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département d'Anglais, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Rédacteur en Chef Adjoint :

Dr Viviane A. J. AHOUNOU
HOUNHANOU,
Assistant de Langue et Didactique Anglaises,
Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-
Novo, Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ Secrétaire à la rédaction :

Dr Elie YEBOU,

Assistant des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey-Calavi, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président:

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication, Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Alaba A. AGAGU,

Professeur Titulaire des Universités
(Anglophones), Département des Sciences
Politiques et de Relations Internationales, Ekiti
State University, Ado-Ekiti, Ekiti State, Nigeria.

Pr Akanni Mamoud IGUE,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,

Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Essowe K. ESSIZEWA,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Arts et Sciences Humaines, Université de Lomé,
Togo.

Pr Cyriaque AHODEKON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Institut National de la Jeunesse de l'Education
Physique et du Sport (INJEPS), Université
d'Abomey-Calavi, Bénin

Pr Laure C. ZANOU,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

CONTACTS

Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Recherche en
Communication, Education et Développement
(RIRCED)
Institut Universitaire Panafricain (IUP),
Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,
01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;
Tél. (+229) 97 29 65 11 / 65 68 00 98 / 95 13 12 84 / 99 09
53 80

Courriel : iup.benin@yahoo.com /
presidentsonou@yahoo.com

Site web: www.iup.universite.com / www.iup.educ.bj

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Recherche en Communication, Education et Développement (RIRCED) est une revue scientifique internationale multilingue (français, anglais, allemand, espagnol, portugais et yoruba). Les textes sont sélectionnés par le comité de rédaction de la revue après avis favorable du comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain, international et de leur rigueur scientifique. Les articles à publier doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ La taille des articles

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture : 12, Time New Roman.

➤ Ordre logique du texte

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé en français qui ne doit pas dépasser 6 lignes ;
Les mots clés ;

Un résumé en anglais (Abstract) qui ne doit pas dépasser
6 Lignes ;

Key words ;

Introduction ;

Développement ;

Les articulations du développement du texte
doivent être titrées et/ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section

1.1. Pour le Titre de la première sous-section

Pour le **Titre** de la deuxième section

1.2. Pour le Titre de la première sous-section de la
deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des
résultats de la Recherche.

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et/ou citées doivent figurer
dans une rubrique, en fin de texte, intitulée :

- **Bibliographie.**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique)
Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux),
"Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**
- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.

- La revue RIRCED s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, (Vol. et n°1, Lieu d'édition, Année, n° de page).

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB / Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique et de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. L'administration et la rédaction de la revue sont les seuls habilités à publier les textes retenus par les comités scientifiques et de relecture. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques...doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RIRCED.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.fr ou presidentsonou@yahoo.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RIRCED participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA pour les francophones ; cent mille (100 000) francs CFA pour les anglophones de l'Afrique de l'Ouest ; 180 euros ou dollars US.

2. DOMAINES DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Recherche en Communication, Education et Développement (RIRCED) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes

rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- Communication et Information,
- Education et Formation,
- Développement et Economie,
- Sciences Politiques et Relations Internationales,
- Sociologie et Psychologie,
- Lettres, Langues et Arts,
- sujets généraux d'intérêts vitaux pour le développement des études au Bénin, en Afrique et dans le Monde.

Au total, la RIRCED se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Recherche en Communication, Education et Développement (RIRCED), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux enseignants et chercheurs des universités, instituts, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif visé par la publication de cette revue dont nous sommes à la huitième publication est de permettre aux collègues enseignants et chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche. Cette édition a connu une légère modification au niveau du comité de rédaction où le Professeur Titulaire Gabriel C. BOKO, devient le Directeur de Publication et le Professeur (Maître de Conférences), Innocent C. DATONDJI est le Rédacteur en Chef.

Le comité scientifique de lecture de la RIRCED est désormais présidé par le Professeur Médard Dominique BADA. Ce comité compte désormais huit membres qui sont tous des Professeurs Titulaires.

**Pr Gabriel C. BOKO &
Dr (MC) Innocent C. DATONDJI**

3.0. Contributeurs d'Articles

N°	Nom et Prénoms	Articles contribués et Pages	Adresses
1	Dr Oba-Nsola Agnila Léonard Clément BABALOLA	A propos de quelques particularités d'un dialecte yoruba : le mokole 22-50	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) / Université de Parakou Email : obanshola@yahoo.fr
2	¹B. Oluwakemi Adekola ²Oluseun F. Lawal ³ Okunnuwa Sunday J.	Test anxiety and depression as the propensity of poor reading skill among social science undergraduates in south west Nigeria. 51-76	Faculty of Education, Olabisi Onabanjo Universty kemiadekola@gmail.com Oluseun.lawal@gmail.com Institute of Education, Olabisi Onabanjo University

			Doctoral Student, Faculty of Education, Olabisi Onabanjo Universty sundayjokunnuwa@gmail.com
3	Dr Oghenefejiro E. OBI	La revalorisation de la culture africaine à travers <i>l'enfant noir</i> de Camara Laye 77-98	Département de Français, College of Education; Ikere-Ekiti. PMB 250 obi.oghenefejiro@coeikere.edu.ng
4	Dr Samson Abiola AJAYI	La littérature française du 18^e siècle : une introduction didactique 99-121	Department of Foreign Languages, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Nigeria Sambiola_ajayi@yahoo.com

5	Dr Samuel Olufemi BABATUNDE & Garba Malik	Les leurres et la lueur sur la traduction automatique facebookienne (taf) 122-148	Department of French Studies, Tai Solarin University of Education, Ijebu-Ode, Nigeria babatundesotasued.edu. ng & salaukayode@gmail.co m
6	Dr Olaniran O. E. BALOGUN	The contribution and examination of gulf war: origin, implications and prospects: from sociology of religion perspective and prejudices 149-178	Associate Professor Department of Religious Studies, College of Humanities, Tai Solarin University of Education, Ijagun. P.M.B. 2118, Ijebu- Ode, Ogun State, Nigeria olaniranbalogun56@gm ail.com

7	Dr Théophile G. KODJO SONOU	Use of media technology to english language education in Republic of Benin 179-218	Département d'anglais, Institut Universitaire Panafricain (IUP) Porto-Novo, République du Bénin, presidentsonou@yahoo. com
8	Dr RABIU Iyanda	Le tabou comme un instrument de promotion des mœurs et du développement chez les Yorubas 219-239	Department of French, Faculty of Humanities, Osun State University, Osogbo, Nigeria rabiuiyanda@uniosun. edu.ng

LE TABOU COMME UN INSTRUMENT DE PROMOTION DES MŒURS ET DU DEVELOPPEMENT CHEZ LES YORUBAS

Rabiu Iyanda

Department of French,
Faculty of Humanities,
Osun State University,
Osogbo, Nigeria

rabiu.iyanda@uniosun.edu.ng

Résumé

Chaque société est composée et réglée par des autorisations communales. Ces convenances servent à normaliser les actions et les comportements des membres de telle société. Chaque société disposait de règles traditionnelles orales avant l'arrivée des colons en Afrique ou en d'autres termes, avant la soi-disant civilisation occidentale. Ces règles guidaient les citoyens à se bien organiser à se bien comporter, socialement, politiquement et même économiquement dans une manière acceptable à la société. Avec ces règlements il y existe des ordres et des organisations normales, et malgré le fait que ces règles ne soient pas écrites, tous les citoyens les connaissent et y

obéissent. Il y existe des sanctions appropriées pour apaiser les dieux et les ancêtres, non seulement pour punir les coupables mais pour servir comme moyens de dissuader les autres. Cette communication essaie de voir certains des règles traditionnelles chez les Yorubas. Elle voit comment les citoyens se protègent contre des problèmes sociaux et politiques. La méthode d'interview est employée pour notre analyse. La conclusion sert à voir comment on peut se servir de cet aspect important de la tradition pour adresser certains problèmes sociaux dans la vie moderne.

Mots clés : Tabous, mœurs, cultures, yoruba, règle traditionnelle.

Abstract

Every society is composed and conserved by certain operations put in place by the people, which are mutually consented to and which serve as their ethic of behavior. African societies operate on verbal tradition before the advent of the colonialists in Africa. These customs govern the citizens socially, politically and economically in a conventional manner of the society.

These traditional ways of maintaining peace and well-being constitute what is termed as taboo. These, they all treasured and monitored strictly. This study reveals how the Yoruba people of Nigeria protect, and sustain their togetherness politically, and socially against all vices. Interview method is used for the research. The probable sanctions against delinquents are also enumerated. The conclusion recommends possible use of such a method to address the present time state of life.

Key words: Taboos, morals, Culture, yoruba, traditional rules

Introduction

Chaque société est régie par la convention et chacun respecte et garde sa société par des lois différentes. Partout dans le monde, les êtres humains vivent au sein d'ensemble social qui leur confère une identité globale. Pour Karl Marx et ceux qui le suivent, en revanche, ce sont les rapports sociaux et matériels de production et la redistribution au sein d'une société des conditions matérielles d'existence qui sont à la source des autres rapports sociaux, politiques, religieux, et même de la

parenté. En général, un ensemble de ce genre de rapports est connu sur les noms des groupes humains différents : Français, Anglais, Yoruba, Turcs, Tiv, Hausa, Igbo, etc. Ils doivent y avoir des rapports sociaux, religieux, politiques, ou économiques et aussi, il doit y avoir la capacité de s'unir en tout ce qui les englobe et de conférer une identité globale à un ensemble d'individus qui, de ce fait, forment une société. D'après Alain (1998 :1243), la société est l'ensemble des personnes entre lesquelles existent des rapports organisés (avec institutions, sanctions etc.) et un ensemble des forces du milieu agissant sur les individus.

Donc, la société reste un groupement des gens ayant la même philosophie et cohabitant ensemble dans un environnement. Pour avoir une entente mutuelle, il doit y avoir des lois. Ces lois émanent des générations lointaines inconnues et s'imposent à tous. Ces lois passent d'une génération à l'autre par la parole surtout dans la littérature d'une telle communauté. Une telle évidence à faire force devrait mettre les lois au-dessus de toute idée de transgression. Pourtant il semblerait qu'un problème de

légitimité soit soulevé par la légalité. Les lois sont-elles en effet toujours justes ?

Ce moyen de maintenir la paix est conçu différemment dans chaque société et chacune donne des noms à ses réglementations. Ce moyen est limité aux membres de la communauté qui le comprennent bien et le respectent. Celui ou celle qui fait le contraire est considéré comme étant en marge de la société. Dans certains cas, où un individu ne respecte pas les lois, un tel individu est considéré comme un étranger dans sa famille ou dans la communauté. Cela veut dire que ce n'est pas acceptable ni encouragé de désobéir aux lois établies dans chaque société.

Dans la société yoruba, une ethnie au Sud-ouest du Nigéria, il y a beaucoup de moyens de préserver les mœurs et la culture traditionnelle comme il existe dans toutes les autres sociétés humaines. Avant l'arrivée des colonialistes et de l'éducation occidentale, les yoruba considèrent ces lois comme les règles pour maintenir l'ordre dans la société, ce qui aboutit au progrès social, moral et même au progrès du niveau de la santé.

Clarification conceptuelle

Le mot ‘tabou’ est appelé *èèwò* dans la langue yoruba. Ce qui indique prohibition ou interdiction. Cette interdiction existe au niveau religieux et même social. C’est pour le bien-être des citoyens et de la société toute entière. Les Yorubas croient qu’un méfait par un homme ou une femme dans la société peut produire des effets négatifs sur toute la communauté. Donc il garde bien les normes de la société. Les Yorubas ont de la croyance dans les tabous. Ils ne badinent jamais ni plaisantent avec les tabous. Ces tabous constituent un aspect très sérieux dans la vie quotidienne des citoyens.

D’après Awolalu et Dopamu, 1976:7

*‘...these norms or code of conduct
can be seen as moral values and such
things which are forbidden must not be
done’*

Ces normes constituent les facteurs de bien-être de la société ; il est interdit de faire ou d’initier n’importe quelle action contre ces normes de la société. (notre traduction)

Alade: 2007:24 *...it is perversion or abomination to the deity or divinity*. Cela signifie que braver les tabous constituent les méfaits contre les dieux ou les ancêtres. Ces dieux et les ancêtres sont les guides qui protègent les vivants contre tous les maux.

Il y a deux types de tabous : les tabous familiaux et ceux de la ville ou communauté. Nous voulons être d'accord avec le classement de tabou par Adeoye, (1979). Il le classifie en cinq ; tabous pour la sainteté, tabous pour guider les progénitures, tabous pour le bien-être, tabous pour maintenir la dignité et pour le métier et les maintenances des instruments de chaque métier. Ces tabous constituent les aspects de la vie toute entière. Pour ces gens, on doit respecter bien ces ordres afin d'avoir tous les nécessaires pour être un membre honoré de la société. Ces gens ont plus de confiance dans la progéniture, donc chaque homme doit tout faire pour avoir des enfants afin de maintenir le nom et la dignité de sa famille. Dans le cas où l'homme est sexuellement incapable, c'est le rôle de ses parents de lui chercher moyen de résoudre ce problème. Il y a des cas où les parents demandent le frère d'un tel homme de cohabiter avec la femme de son frère pour

pouvoir avoir des enfants. Cette affaire, la cohabitation de la femme avec le frère de son mari doit être une affaire secrète. La femme d'un tel homme doit être en harmonie avec le besoin de la famille pour qu'elle puisse avoir l'enfant dans la famille. Dans le cas où la première femme n'a aucun garçon, surtout dans la famille royale, un tel homme doit avoir d'autres femmes. Cela constitue une des raisons pour la polygamie chez les Yorubas.

Le tabou est un instrument de promulguer et de maintenir la paix dans la société. Il y a des rédemptions pour calmer les dieux et les ancêtres quand il y a quelqu'un ou quelqu'une qui les contrefait. Comme les individus viennent d'origines différentes, les rédemptions aussi sont différentes. Certaines tabous braves appellent l'offre comme remontrance, de moutons, de poulets, de chèvres, d'huile de palme, du sel etc. du la part du coupable, aux ancêtres à travers les chefs traditionnels ou les chargés des cultes. Il y a des autres offenses considérées comme étant si graves que celui les comment est renvoyé de la société pour certaines périodes de temps et d'autres pour toute sa vie. Les Yorubas sont d'avis que celui qui contraire la loi de la société, ou qui fait ce qu'on ne doit pas faire, va jouer

la musique, c'est-à-dire qu'il aura des problèmes insurmontables.

Certains tabous pour les postérités

Cette ethnie, le Yoruba, croit que l'avenir d'un enfant commence dès le moment où le mari et la femme ont l'intention de cohabiter. Ils se méfient de tout ce qui peut affecter l'avenir de l'enfant. Avoir une entente cordiale affecte positivement l'avenir d'un enfant, donc on doit tout faire pour voir qu'il y a une harmonie entre le couple. Il est interdit à l'homme d'utiliser des moyens étrangers pour dormir avec sa femme.

Dans le cas où un homme donne l'argent comme pot-de-vin, pour pouvoir dormir avec sa femme, si une telle affaire résulte à une grossesse, les gens sont d'avis qu'un tel enfant va serait toujours endetté et ne serait jamais satisfait financièrement. Il emprunterait partout. Pour éviter un tel avenir honteux aux enfants, c'est interdit de donner des incitations aux femmes dans une telle situation. Cela donne l'assurance aux enfants de bien travailler pour pouvoir avoir de l'argent. Si c'est une robe

que le mari a acheté à sa femme pour qu'il puisse l'avoir, un tel enfant va commencer à emprunter de la robe et ne sera jamais satisfait des siennes, d'après le tabou.

Selon un autre tabou, au cours d'une affaire au lit, si le mari ou la femme crache immédiatement après l'acte sexuel, un tel enfant pourrait avoir de la maladie d'épilepsie. C'est-à-dire il serait épileptique. Cette maladie est considérée comme étant très grave chez les yoruba. Ils essayent de n'avoir aucun contact avec un /une épileptique.

Pour l'hygiène aussi, ce tabou a des rôles à jouer. La santé est considérée très importante dans cette ethnie, voilà pourquoi il y existe des tabous qui sont pour le bien-être des gens.

Pour éviter ceci, personne de la société ne désobéit à ces lois, ils sont tous d'accord avec et respectent ces tabous. Par d'ailleurs, bien qu'il soit un peu difficile pour les non-membres de la société d'accepter ou bien d'être d'accord avec les données de ces tabous. Ces données ne sont pas, pourtant à débattre parmi les habitants. On ne sait pas la sincérité de ces tabous mais de toute façon, les Yorubas croient sincèrement et ne badinent jamais avec

eux. Tout le monde doit admettre et respecter les tabous pour avoir une entente mutuelle. Le progrès et le développement qui y existent peuvent-être à cause de la paix qui y règne, grâce à ces tabous et leur obéissance par les dirigeants.

Les tabous pour le bien-être ou pour inculquer la morale aux citoyens.

Pour inculquer la morale aux enfants, il y a tant de tabous. Par exemple il y a un tabou qui interdit aux enfants d'uriner dans le mortier au risque de perdre sa mère, c'est-à-dire, la mère d'un tel enfant va mourir. Ce tabou nous enseigne la propriété. Il n'y a pas de morale dans le fait d'uriner où l'on prépare ce qu'on mange. Le mortier fait partie des outils de la cuisine, donc pour créer de la peur aux enfants, ce tabou est né. Ce tabou forme la vie et les mœurs de cette tribu.

C'est aussi interdit de s'asseoir au seuil de la maison quand il pleut, au risque d'être tué par le tonnerre. Pour éviter la mort inattendue, les petits ne s'assoient jamais à l'entrée quand il pleut. Ce tabou nous enseigne de la

morale que, quand il pleut, il y a la tendance pour les venants de l'extérieur à courir pour entrer afin d'éviter la pluie. Et pour éviter un accident qui peut y arriver, il est interdit de s'asseoir à l'entrée. Au niveau de la morale aussi, on doit se bien asseoir dans la maison et non pas à l'entrée. Comme le nom l'indique, l'entrée est pour tout le monde, la salle est pour l'individu de la maison. On s'installe mieux dans la salle qu'à l'entrée.

Chez les Yorubas, il n'est pas aussi admissible aux petits de manger au seuil de la maison ou de la salle. Celui qui le fait risque la tendance à ne pas être rassasié. Chez les Yorubas il y a la coopération. Ils font presque tous ensemble. Ils mangent collectivement. Pour éviter la séparation, et encourager la collectivité, ils découragent l'individualisme. Manger à l'entrée constitue un ennui parce qu'une telle personne risque des saletés dans son repas à part le fait qu'il tend à nuire à la collectivité. L'entrée est réservée pour le passage des gens, alors que la salle est réservée pour toutes les autres activités. Donc pour inculquer cette éducation aux enfants, on les décourage de faire des sortes à travers ce tabou.

On ne permet pas aux jeunes de la communauté de parler quand les vieux parlent. Ceci constitue des moyens d'inculquer la morale dans la société. Il sert aussi de méthode pour apprendre aux enfants les mœurs de la société, ce qui aboutit à une société où le bonheur règne. C'est bien évident que les adultes ont beaucoup plus d'expériences que les petits. C'est aux jeunes d'en bénéficier. Donc les petits doivent écouter les paroles des âgés pour qu'ils puissent avoir l'appréciation des expériences de ces adultes.

Un autre tabou qui concerne la manière de la table. Quand un enfant mange avec un vieux ou quelqu'un plus âgé dans la même assiette, ce jeune ne doit pas prendre la viande le premier. Ceci décourage les petits de la gourmandise. Dans ce cas, c'est au vieux de donner de la viande à ce petit. Dans beaucoup des cas, ces plus âgés, donnent la plus grande viande à un tel enfant. Ce qui encourage cet enfant d'avoir de la patience dans un tel cas.

Les tabous pour assurer la dignité.

Le roi est considéré comme le père de tous dans cette société. Il est vu comme le représentant des dieux ici-

bas. Il est le premier à consulter dans la misère, la famine, la maladie, la sécheresse, etc. Le roi communique avec les ancêtres, donc c'est à lui de chercher les solutions réalisables aux problèmes quelconques des citoyens. Le jour de son couronnement sera le dernier jour pour lui de prosterner à n'importe qui malgré l'âge ou la position politique d'un tel individu. Il doit respecter cette position et lui accorde les considérations.

Le roi ne doit pas voir l'intérieur de la couronne dès qu'il devient roi. La couronne est exclusivement réservée au roi. C'est interdit à celui qui n'est pas un roi de porter la couronne, soit au palais ou ailleurs. Ceci constitue un des moyens de préserver la culture et de donner au roi la dignité. Un roi qui voit l'intérieur d'une couronne va perdre ses yeux d'après le tabou des Yorubas. C'est pour apprendre à et éduquer le roi qu'il ne doit pas ouvrir les yeux à tout. Il doit être content et satisfait de tout en tant que père du peuple de sa ville.

Quand un roi est mort, on ne dit jamais en langue pleine que le roi est mort. En yoruba par exemple, on ne dit jamais *oba kú*, (c'est-à-dire le roi est mort) mais on dit *oba wàjà*, (le roi est allé/rentré au plafond) ou bien *òpó yè*,

le pilier est tombé. *Erin wó* (l'éléphant est tombé). L'annonce du décès d'un roi amène toujours des confusions dans une telle communauté. (Arifalo et Okajare 2005 :3). Donc c'est aux vieux d'annoncer le départ d'un roi yoruba après avoir accompli toutes les formalités rituelles. Pendant cette période les membres de la famille du défunt auront l'occasion de se déménager du palais.

Les rois chez les Yorubas ne doivent pas voir le cadavre. Donc on ne doit pas mourir en présence d'un roi yoruba. Le palais est considéré comme un lieu sacré, où on ne doit faire aucune activité anormale. Le palais n'est pas pour le roi qui est au pouvoir actuellement, mais pour les ancêtres, c'est-à-dire, les rois précédents. Beaucoup de communautés yorubas ne donnent pas le pouvoir traditionnel aux femmes. C'est - à - dire que les femmes ne doivent pas être intronisées comme roi. C'est interdit aux femmes aussi de participer à plusieurs fêtes traditionnelles comme, *orò*. Les Yorubas considèrent *orò* comme un dieu sacré qu'aucune femme ne doit jamais voir.

Les Yorubas ne couronnent pas, non plus, les handicapés comme roi. Ils ont d'avis que le poste soit le symbole des dieux et que l'occupant est le représentant des ancêtres dans le monde. Celui qui occupe ce poste doit avoir de l'énergie et doit avoir la capacité physique, mentale et spirituelle pour les défis. Les femmes de roi sont interdites aux citoyens ou à n'importe qui, on ne doit pas tomber amoureux d'elles. Elles symbolisent aussi les déesses. On les accorde toujours du respect.

La religion traditionnelle et les tabous

Les chefs doivent obéir aux tabous. Pendant le couronnement, ils prêtent serment. C'est obligatoire de suivre ces serments pour toute sa vie. Prêter serment fait partie de la cérémonie du couronnement des chefs chez les Yorubas. Ils jurent qu'ils seront fidèles et sincères aux individus de sa ville. Ils suivent ceci jusqu'à la fin de sa vie. Sinon, les dieux vont le punir et sanctionner s'il fait le contraire. Ilesanmi (2006:123-125) est de cet avis quand il dit que,

...oaths taking is one of the
world's oldest practices that stood the test

of many epochs and generations, binding peoples' conscience, sometimes willingly, sometimes against their will. Stultifying them and making them obey sheepishly, the illumination of each epoch.

Prêter serment devient un élément universel qui est connu par tout le monde depuis longtemps, des générations à générations. C'est un phénomène, qui uni et qui contrôle la conscience des gens ; ce qui les force d'obéir aux règles humaines.

Pour prêter serment, les Yorubas se servent, comme instrument, d'un objet qui représente l'image d'un dieu. Le fer représente *ògún* le dieu de fer. Il était un homme d'après le mythe yoruba. Il était courageux pendant son existence. Il réprimande immédiatement celui qui faussement joue avec ou joue sur son nom. Donc les gens ne jouent jamais avec son nom parce qu'il les punir s'ils le font. La peur de la punition par ce dieu assure la sincérité des gens. Donc on est obligé d'être sincère. L'eau représente *iyemoja*, la déesse de la rivière. Elle était une

femme sévère et digne pendant son règne. Les gens ont peur pour cette déesse tant qu'ils utilisent toujours de l'eau. Pour éviter sa punition on ne badine pas avec son nom.

Recommandation et conclusion.

Chaque société humaine a besoin de paix. La paix reste le seul moyen d'avoir le progrès. La manière de trouver la paix varie. Chez les Yoruba, le tabou joue des rôles énormes pour avoir de la paix. Nous voulons suggérer que cette ethnie retourne aux moyens utilisés pour gagner la paix avant l'impérialisme. Pour avoir l'entente mutuelle et pour maintenir les ordres, les tabous servent mieux que la soi-disante constitution étrangère ou les religions étrangères. La croissance aux tabous aboutit au progrès. Il y avait de la sincérité et les gens agissaient avec loyauté. La corruption n'était pas en existence. Pour prêter serment, puis qu'ils ont peur des dieux, nous voulons suggérer que les Yorubas utilisent plus les symboles des dieux chez eux que la Bible et le Coran. Ils ne sont plus fidèles à ces symboles étrangers. Peut – être c'est parce que ces saints livres ne sont pas sévères à la répression comme les dieux traditionnels. L'absence de

sévérité en punition les contraventions comme la corruption, le népotisme, l'assassinat dans la société. Pour pouvoir avoir de la paix, le maintien des mœurs est indispensable. Donc pour éradiquer les vices dans la société, les tabous peuvent bien servir. Donc nous voulons souligner que les activités négatives dans la société résultent en partie du manque des mœurs qu'enseignent les tabous. Si on peut ré-introduire ces tabous, la société deviendra un paradis où tout va bien.

Cette communication a réussi à voir comment la société yoruba maintient les mœurs et la paix qui se mènent au progrès à travers les tabous. C'est seulement quand il y a la paix qu'il peut y avoir du développement. A travers ces tabous chez les Yoruba, les membres de la communauté respectent et obéissent ces tabous sans aucune force. Donc, si la société actuelle peut imiter cet aspect et respecter les tabous, il y aura des améliorations. Quand la paix existe, le développement suit. Et pour ceux en politiques et les autres qui ont besoin de prêter serment, ils peuvent le faire en se servant des symboles de ces dieux. De cela, il peut y avoir de l'équilibre et le problème de la corruption va être une histoire.

Références

Adeoye, C. L. (1979) *Asà àti Ise Yorùbá*. University Press Limited. Ibadan.

Afe, A. E. (2013) Taboos and the maintenance of social order in the old Ondo province, Southwestern Nigeria. *African Research Review*, Ethiopia.

Akintunde Akinyemi. (2003) Yoruba Oral Literature: A source of indigenous education for children. In *Journal of African Cultural Studies*. Vol. 16 no 2.

Alabi, I. O. (2002) *Appreciating the Uses of Literature: a Yorùbá example*. An inaugural lecture delivered at the University of Lagos. Lagos. University of Lagos.

Alade A. L. (2007) *Taboo and Superstition*, Lagos.

Alain Rey, (1998) *Le Robert Micro Dicorobert Inc*. Montréal Canada.

Arifalo S.O. and Okajare S.T. (2005) The changing role of traditional rulers and the challenges of governance in contemporary Nigeria: Yoruba land in historical perspective, Akure.

Awolalu J.O and Dopamu P.A. (1976) West African Traditional Religion, Ibadan.

Balogun O.A. (2014) Philosophy and an African Culture: Alight in the darkness. 68 Inaugural Lecture. Olabisi Onabanjo University. Ago Iwoye.

Hal Horton. (1989) Yoruba Religion and Myth in English 32, African postcolonial literature in English in the postcolonial web.

Ilesanmi T.M. (2006) Oath taking as the psychology of mutual mistrust in Nigeria. Orita Ibadan, Journal of Religious Studies, Department of Religious Studies University of Ibadan.

Olarinmoye, A. W. (2013) The Images of Women in Yoruba Folktales. International Journal of Humanities and Social Science Vol. 3 No. 4 [Special Issue].

Wiredu, K. (1980) Philosophy and an African Culture. Cambridge University Press. Cambridge.